



Paris, le 16 juin 2025

## Réunion bilatérale avec la Déléguée Interministérielle de la Sécurité Routière

### ----- Missions et attributions du BQM

-----  
Le 5 juin 2025

#### **Présents**

##### **Pour l'administration :**

##### **D.S.R. :**

- Florence GUILLAUME, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière
- Catherine BACHELIER, Sous-directrice ERPC
- Tristan RIQUELME, Adjoint à la sous-directrice ERPC

##### **Pour le SANEER & SR :**

- Christophe NAUWELAERS, SG
- Christine FROMM, SGA
- Olivier MACHELE, Responsable  
Section encadrement

- **Missions et attributions du BQM - Péréquation interdépartementale... Solidarité nationale**

Le Bureau de la Qualité et de la Modernisation des examens a été créé le 1er avril 2025.

Le SANEER & SR a été destinataire le 4 avril 2025 d'un courriel de la Sous-Directrice ERPC nous indiquant les attributions du BQM. Ce courriel a été transmis également aux BER.

*« Les missions de ce bureau sont de garantir la qualité des épreuves du permis de conduire à l'échelle nationale, de moderniser le système d'examens et de renforcer la lutte contre la fraude. »*

*Le BQM sera votre interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives à la qualité, à la modernisation et à l'intégrité du système de passage des examens du permis de conduire. »*

La presse spécialisée du monde des EECA a été informée quant à elle, à partir du 7 avril 2025 en indiquant que ce bureau « sera l'interlocuteur privilégié des écoles de conduite » sur les mêmes questions que celles des BER. Le SANEER & SR s'interroge sur l'utilité des BER quant à leur position vis à vis des EECA.

Concernant la péréquation interdépartementale ou « solidarité » interdépartementale, le BQM se substitue aux échelons hiérarchiques des BER. En effet, la DSR n'est pas l'employeur des IPCSR, ce sont les Préfets de département qui sont les employeurs des IPCSR

Le SANEER & SR a été informé qu'au cours des différentes visioconférences de suivi du livret numérique / RdvPermis, il a été indiqué aux DPCSR qu'un seuil formateur se situant à 6, permettait de ne pas allonger les délais d'attente.

Plusieurs DPCSR nous ont informés devoir mettre à disposition, des agents au profit des départements d'Île-de-France dans un premier temps, puis des départements limitrophes au leur afin de renforcer la production de créneaux d'examen, ce qui a pour conséquence de dégrader la situation du département d'origine.

Il nous a été indiqué qu'au-delà d'un seuil de 5,3 – 5,4, le DPCSR devait détacher un (des) IPCSR pour aller aider les départements en souffrance.

Le BQM explique que « l'objectif de cette démarche « collaborative » est de pouvoir identifier les capacités d'examens disponibles dans chaque département afin d'organiser l'envoi de jours de renforts ciblés, notamment vers les départements qui connaissent actuellement des tensions particulières sur l'offre de places. »

Le SANEER & SR s'interroge quant à une réintroduction de la réserve nationale qui avait été abandonnée avec le déploiement total de RdvPermis et la fin de la MNA.

La Déléguée tient à préciser que certains départements sont en très forte tension. La logique est de trouver des solutions pour gérer l'urgence. Le but est de ne pas attirer encore plus l'attention sur les problèmes afin que ceux-ci ne soient pas mis en lumière au niveau national. Le sujet est de traiter des irritants forts.

Il faut une instruction de cadrage qui serait diffusée aux Préfets, aux Directeurs départementaux et aux BER.

On est dans l'expérimentation. La DISR estime que c'est une manœuvre d'urgence pour agir pour le bien être des agents et des usagers.

Il faut réfléchir sur les marges de manœuvre possibles en cas d'urgence. La volonté n'est pas de gérer à la place des services.

Le SANEER & SR profite de ce sujet pour rappeler notre proposition quant à la gestion régionale par un DPPCSR Hors Classe. Ce type de mission peut être pilotée par un DPCSR du 3ème grade dans le cadre d'un emploi fonctionnel.

La DSR indique que cette possibilité fait partie de leur piste de réflexion.

**Rédacteurs :**

Christophe NAUWELAERS,  
Christine FROMM,  
Olivier MACHELE.



SANEER & SR  
DDT de la Marne  
40 Boulevard Anatole France  
CS 60554  
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
Cedex